



COMBIEN DE MURS ?

@ T.B

QUATRE DÉLITS PAR JOUR SUR LA CHAUSSÉE DE TONGRES

Mais un couple s'est réfugié dans un lotissement rue du Village- bientôt exproprié ?



RUE DU VILLAGE À 60 M DE LA E40. MICHEL DELAMOTTE AU COMITÉ (À DROITE) EN MÉDAILLON (CLIC POUR L'AUDIO) @ T.B.

« Deux personnes ont été interceptées la semaine dernière », note l'inspecteur principal de Rocourt Sainte-Walburge Daniel Thibert, en déplorant « une recrudescence des vols dans les voitures sur la chaussée de Tongres ». Un plan d'action spécifique va contrer les « trois à quatre délits par jour », compte-t-il : « Les victimes sont principalement les personnes stationnées sur la chaussée pour déjeuner dans les restaurants situés le long de la rue ».

TOMBES... DANS LE PANNEAU

L'artère commerciale de Tongres est foulée quotidiennement par quelque 18.000 véhicules. Un jeune couple trentenaire et leur enfant ont quitté « la tumultueuse chaussée », disent les parents, pour acheter « il y a un an et demi » une maison dans la rue du Village. L'habitation est dans le lotissement de six maisons - dont cinq habitées (sans doute jamais six, celle-ci n'est pas terminée) à 60 mètres de l'autoroute E40. Malgré le

bruit à travers les panneaux anti-bruit de l'autoroute, le ménage est enchanté en face des prés et des boxes pour chevaux. La fiche Feder pour délester la chaussée de Tongres et la rue des Français - via une voirie de deux fois 3,5 mètres parallèle à la E40, entre la chaussée de Tongres au cinéma Kinopolis et l'échangeur de Vottem, désarçonne le couple : « Va-t-on à nouveau devoir déménager ? », ont demandé les jeunes gens au conseiller communal et député wallon CDH Michel de Lamotte, riverain de Rocourt. Réponse du conseiller, invité à la réunion du comité de quartier du mardi 12 février : « Je comprend votre désarroi. La route passerait dans (ou sur – selon le tracé, ce n'est pas défini) votre jardin. Si la voirie est construite, vous serez expropriés, ou le site sera doté de panneaux anti-bruit le long de la route ». Le couple est resté pantois : « Nous habiterions donc en face de panneaux devant une voirie parallèle à une autoroute munie de panneaux ! » L'homme « travaille dans un milieu carcéral, précise-t-il, alors je vois déjà assez de... panneaux durant la journée ! ».

DERNIER JOKER - ET JOCKEYS
Le trajet « sans traverser ou surmonter les champs le long de la E40 est techniquement impossible », selon Michel de Lamotte. Traverser... ou surplomber ? La fiche Feder pour

des subsides européens de 80% pour la voirie de 7 millions d'€ n'équivaut pas à des tracé/délai fixes. Où sont la poule et... l'œuf ? « Les autorités liégeoises ont pris en compte la requête de longue date de Rocourt de fluidifier la circulation, répond le conseiller, en rappelant la levée de bouclier des habitants en 2003 contre une première étude Transitec préconisant de transpercer le vélodrome, puis leur accord en mai 2006 pour une voirie parallèle à la E40. Mais le site n'était pas habité en 2006. Pourquoi des permis de bâtir ont-ils été accordés ? « C'était il y a quatre ans », selon le conseiller. Il ajoute que « la voirie ne desservira pas uniquement Kinépolis. Il y a le zoning industriel. L'ancien charbonnage d'Ans-Rocourt de 72 ha ne pourra pas être aménagé avec ce trafic. Et Liège est un pôle logistique : des camions empruntent l'autoroute, il faut doper l'économie ». La réponse européenne tombera fin mars, en même temps que pour les Guillemins, l'Opéra, la Boverie... La manne Feder bifurquera ensuite vers les régions déshéritées de l'est de l'Europe – de 27 pays, contre 15 auparavant. « C'est le dernier joker pour Liège », dit Michel de Lamotte. Quant aux fanas... des jockeys ? « Les boxes de chevaux rue du Village seront expropriés ».

♦ Terry BODSON

« **CA COMMENCE À BARBER** »

Pour Philippe de Lamotte, un comité est « une caisse de résonance ». Ambiance...



RÉUNION MARDI @ T.B.

« Si Liège n'avait pas introduit la requête Feder, les habitants de Rocourt l'auraient reproché ensuite », selon le conseiller Michel de Lamotte habitant la rue Arbre Sainte-Barbe. Mais pour Jean Rongy, membre du comité de quartier, « ça commence à... barber » (sic), lance-t-il. L'association reproche à la Ville de ne pas avoir été consultée : « A quoi sert alors un comité ? » s'alarment les membres, « lassés », disent-ils, 10

ans après la fondation du groupe de riverains. Un comité, selon Michel de Lamotte est... (re-sic) « une caisse de résonance, c'est-à-dire un groupe qui envoie le pouls des habitants à la Ville, et évoque – de manière posée - des requêtes voiries, égouttage... »

QUELQU'UN QUI CONNAIT QUELQU'UN QUI CONNAIT...

Aline Rivière, du comité, rétorque que « c'est plus facile pour un comité qui connaît quelqu'un qui connaît... Mais nous, on doit se battre pour trois piquets en étant traités de râteurs ».

Pierre Clerdent, président du comité, note - « posément », insiste-t-il – très posément, que « des voitures sont souvent percutées dans la rue du Village. La Ville nous a dit que des chicanes de ralentissement étaient techniquement impossibles ». Des radars de dissuasion ont été placés trois fois dans la rue du Village. Pour le conseiller, « rien ne sert donc de pleurnicher ». ♦ **Terry BODSON**



6^{ème} maison du lotissement. @ T.B.

• **URBANISME Place Longrée...**

« **CA FAIT BROL** »

Le plan triennal liégeois 2008-2010, à voter en mars, devrait inclure, escompte le rocourtois Philippe de Lamotte, l'aménagement (subsidé à 60% par la Région) du carrefour chaussée de Tongres/Visé-Voie et de la place Armand Longrée, en face de la mairie de quartier où le comité tient ses réunions mensuelles. La mairie, troisième inaugurée à Liège en 2004, « a de la cogne, commente Philippe de Lamotte, mais la place/parking en face juste munie de deux bulles à verre enterrées manque d'arbres, de fleurs et n'est pas un lieu convivial de rencontres. Ca fait un peu brol, ici ». Le comité ne dira pas le contraire : « On a enlevé les arbres de la place, rappelle le président Pierre Clerdent, sans nous concerter ». ♦ **T.B.**

• **ENVIRONNEMENT 28 avril**

ECO-BRIQUES

Un « Café des éco-rénovateurs » se tiendra le lundi 28 avril de 20h à 23h (avec entracte) au Chalet des Pensionnés, chemin du Bois. La soirée dite « Briques énergiques. Un professionnel répond à vos questions » est un échange d'expériences sur les primes à l'isolation, les économies d'énergie... Un débat similaire le 28 janvier à Fragnée a rencontré un vif succès, témoigne l'éco-conseiller et éco-composteur retraité Charles Dejong : « Par exemple, un participant voulait conserver une porte métallique à l'arrière de sa maison. Il a obtenu les conseils souhaités pour une isolation adéquate ». L'ASBL Eco'Hom de Jonruelle à Saint-Léonard (04/388.42.11, www.ecohom.be) participera au débat. **T.B.**